

## Covid-19

### Point de situation et dispositif déployé au CHU de Reims – 2 avril 2020

#### I. Situation des patients et soignants liés au Covid-19 :

##### **Concernant les patients :**

- 114 patients en hospitalisation dédiée Covid ;
- 43 patients en réanimation dédiée Covid ;
- 19 patients en service de soins de suite et de réadaptation (SSR) dédié Covid suite à leur prise en charge en services de médecine et de réanimation.
  
- Depuis le début de l'épidémie :
  - **68 patients cas confirmés Covid sont rentrés à domicile après leur hospitalisation** au sein des services du CHU (médecine et/ou réanimation) ;
  - 23 patients cas confirmés Covid ont été stabilisés et suivent désormais des soins complémentaires en service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) ;

##### **Concernant les résidents d'EHPAD :**

- 13 résidents cas confirmés Covid ;

##### **Concernant les professionnels du CHU :**

- 80 professionnels cas confirmés Covid ;
- 0 professionnel confirmé Covid actuellement hospitalisé ;

## II. Le CHU de Reims continue d'adapter ses unités à la prise en charge prioritaire des « patients Covid » :

Les capacités d'hospitalisation et d'accueil en réanimation continuent de s'accroître au sein du CHU:

- **161 lits actuellement dédiés pour l'hospitalisation** de Covid-19 « cas possibles » et « cas confirmés ». Au début de l'épidémie, cette capacité d'accueil était de 26 lits (vendredi 6 mars) ;
- **55 lits de réanimation** sont actuellement dédiés à la prise en charge du Covid-19. Au début de l'épidémie, cette capacité d'accueil était de 13 lits (vendredi 6 mars) ;
- **28 lits actuellement dédiés aux soins de suite et de réadaptation (SSR).**

## III. Comment la population peut continuer à nous aider ?

Au quotidien, nous recevons de nombreux messages de soutien et des propositions de dons et d'aide de tout type de la part des citoyens. Nous les remercions sincèrement au nom de l'ensemble des professionnels du CHU de Reims, qui continuent à faire preuve d'un courage exemplaire.

Afin de faciliter la faisabilité de ces dons et de ces propositions d'aide, un espace dédié sur le site internet du CHU est disponible à l'adresse suivante : <https://www.chu-reims.fr/covid-19/soutien-aux-professionnels-du-chu> et une adresse mail unique a été créée : [covid.soutenir@chu-reims.fr](mailto:covid.soutenir@chu-reims.fr). Toutes les propositions d'aide et de dons matériels à destination des équipes peuvent être adressées désormais directement à cette adresse. Si certains citoyens veulent apporter une contribution financière, ils peuvent aussi le faire directement via le lien suivant : <https://www.chu-reims.fr/le-chu/fonds-action/don>

En parallèle, **il reste indispensable pour chacune et chacun de respecter les consignes de confinement et d'hygiène édictées par les autorités publiques**. Cette discipline reste le premier soutien des professionnels de santé sur le terrain dans leur action quotidienne contre le virus.

